itinéraires sud

le journal de sud éducation rhône

Rentrée 2020

éducation Sud Solidaires

Adhérez à SUD

rendez-vous sur www.sudeducation.org

Un virus peut en cacher un autre!

Un virus peut en cacher un autre : sous l'épidémie, les attaques contre l'enseignement public !

Dès le mois de mars, on nous a assené que l'école était prête à faire face et que

journal bimestriel ■ n^lle^ série
n° de CPPAP 0920 S 05020

n°118 ■ août-septembre-octobre 2020

Un virus peut en cacher un autre!

la « continuité pédagogique » serait assurée. Chacun.e a pu constater qu'en fait de préparation, on a surtout assisté à du bricolage qui ne s'est réalisé que grâce au dévouement et à la débrouille des agent.es de l'éducation nationale, de la maternelle à l'université. Mais, pour saisir les enjeux de la période, il faut regarder ce qui se met en place derrière ce bricolage et cette impréparation manifeste et ce que l'on tente de nous faire avaler sous les dehors de l'évidente nécessité de s'adapter à la situation épidémique.

Stéphane Bonnéry (1) parle d'une « instrumentalisation de la crise sanitaire » par le gouvernement et le sinistre Blanquer pour avancer ses projets contre l'école publique. Il en est ainsi de l'imposition du contrôle continu pour valider le bac, décision apparemment de bon sens compte tenu de l'épidémie, mais bien en phase avec la réforme du lycée qui fragmente le diplôme national et renforce les inégalités entre élèves en fonction de leurs origines sociales et de leurs lieux d'habitation. Par ailleurs, le mot d'ordre de « continuité pédagogique » a eu pour effet de transférer aux familles les missions de l'école renforçant ainsi les inégalités et ouvrant la porte aux marchands d'« outils pédagogiques » payant pour les familles en ayant les moyens, apparemment gratuits pour d'autres (mais l'on sait comment c'est un moyen de constituer des listes de clients potentiels). De plus, tout cela renforce une individualisation des parcours et des diplômes qui ne peut qu'aggraver la sélection sociale et les inégalités sociales de scolarisation.

Dans le supérieur, la fermeture des universités a permis de développer plus avant les cours à distance (le « distanciel » en novlangue) et les « enseignements numériques » qui peuvent être répliqués et évitent ainsi de recruter des enseignant.es (entre autres conséquences). Nécessité de la crise sanitaire dira-t-on. Certes, mais l'on sait que l'offensive pour l'imposition des « enseignements numériques » et autres MOOC (Massiv Open Online Courses) est constante et permet à la fois de ne pas recruter d'enseignant.es et de marchandiser l'université. D'ailleurs, dès le 3 septembre, dans le Figaro, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche annonce, tout en disant privilégier le « présentiel » (sic !), que les rares milliards alloués à son ministère permettront d'« accompagner les universités dans leur virage numérique » et précise qu'à l'avenir l'enseignement sera « hybride » avec un mélange de « présentiel » et de « distanciel ». Et l'on sait comment ce « distanciel » pénalise les étudiant.es les moins armé.es(2).

En cette rentrée, ce qui remonte des établissements du primaire et du secondaire montre aussi comment s'installe une dégradation des conditions de travail qui devrait être acceptée sous couvert de la « situation exceptionnelle » produite par l'épidémie (un mauvais esprit ajouterait et sa gestion catastrophique). Ici, on demande aux enseignant.es d'assurer à la fois des cours en classe et à distance (invention de l'enseignant.e hybride et capable de fournir un double travail... pour un même traitement) ; là, de suppléer l'absence des membres de la vie scolaire qui sont en « quarantaine » (surveiller les élèves) ; ailleurs de se débrouiller sans AESH ; plus loin de réaliser des heures supplémentaires pour boucher les trous ; ailleurs encore, on annonce que les formations ne pourront avoir lieu sur le temps de travail et seront reportées aux périodes de vacances ; plus loin, on demande aux membres du RASED de remplacer en urgence les collègues d'élémentaire arrêtés par les autorités

(1) S. Bonnéry « Covid-19 et accélération de la crise de l'ecole. Leur projet et le nôtre », https://www.contretemps.eu

(2) M. Millet et S. Vaquero, « Les heurts du distanciel. Chronique d'une rupture pédagogique à l'Université », dans S. Bonnéry et E. Douat (dir.), L'éducation au temps du coronavirus, La Dispute, 2020.

sanitaires. Il faudrait référencer davantage toutes les régressions imposées au nom de l'épidémie ou de la nécessaire solidarité entre collègues ou entre établissements scolaires, mais d'ores et déjà on voit se mettre en place de manière accélérée un fonctionnement avec des moyens réduits qui va dans le sens d'une réduction des coûts dans l'éducation nationale en imposant des formes de travail gratuit et des conditions d'enseignement dégradées.

Ne nous laissons pas imposer, au nom de la pandémie, de nouvelles régressions des conditions de travail et de l'encadrement pédagogique des élèves et étudiant.es.

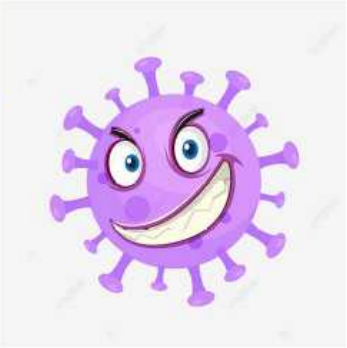

Education nationale et hyperspace:
Evaluations nationales et constellations

Pas de bruit cette année. Dans les écoles, tout le monde s'y plie, pas franchement convaincu de leur utilité, s'accordant à dire que la plupart des exercices ne sont pas adaptés, que c'est une perte de temps... Tous.tes se plient à ces évaluations, dont le contenu n'a même pas été modifié suite au confinement – si ce n'est l'ajout d'un petit questionnaire à destination des élèves visant à évaluer leur ressenti pendant cette période difficile... Un questionnaire aux directeurs et directrices d'écoles aussi, pour « connaître le contexte de mise en œuvre de la continuité pédagogique, son organisation et les modalités de relations entre les différents membres de la communauté éducative »(1)...

Tout le monde s'y plie donc, à ces évaluations, bon gré mal gré. Les plus remonté.e.s d'entre nous se taisent, beaucoup, ne voulant pas s'exposer seul.e.s aux remontrances de l'inspection – pressions diverses et variées parmi lesquelles des menaces de sanctions financières, de changements d'établissements, d'interdictions d'avoir des CP ou des CE1... – et ne parvenant pas à mobiliser les collègues... collègues parfois content.e.s de l'allègement de prép' que permettent ces évals en début d'année. Ou bien certain.e.s se disent juste qu'après tout, même si ces évaluations semblent inutiles, produire des statistiques pour le ministère fait partie de leur « devoir de fonctionnaire ».

Mais les évaluations nationales en CP et CE1 n'ont-elles que des fins statistiques ? Pour le ministère, elles « permettent de disposer d'une vision précise des compétences et des besoins des élèves dans la maîtrise du français »(2) (et des mathématiques). Dans le Guide pour le plan français à destination des pilotes et référents en académie, on explique que pour faire évoluer l'enseignement du français afin d'avoir de meilleurs résultats aux enquête PIRLS, il faut agir sur :

- La formation des professeurs
- Une pédagogie explicite, progressive et systématique
- Des apprentissages fondés sur des principes tirés de la recherche
- Une politique d'évaluation des élèves.

[suite]

Education nationale et hyperspace

Depuis 2017, nous n'avons plus le choix de nos formations. On nous le martelle, il faut « revenir aux fondamentaux », pour les enseigner en faisant preuve du « bon sens » apporté par les neurosciences de Dehaene et en ignorant complètement celui que pourrait notamment apporter les sciences sociales. Tous les enseignant.e.s doivent suivre des formations de neuf heures de français et neuf heures de maths sur des thèmes imposés par circonscription. La hiérarchie fait preuve d'une volonté d'uniformiser les façons de faire et d'imposer LA bonne pratique ! On a beau se coltiner ces formations, rien ne garantit que l'on applique ensuite en classe... Il fallait donc agir sur la formation, afin de contraindre un peu plus les enseignant.e.s à respecter les injonctions ministérielles.

À partir de cette année, se déploie le nouveau plan pour le français... avec, roulement de tambours, un tout nouveau modèle de formation : la constellation ! La constellation c'est un groupe de travail composé de 6 à 8 enseignant.e.s et animé par « un formateur de proximité et installé au plus près des classes »(3). Ça y est, on tiendrait enfin compte de notre demande : des formations entre pair.e.s ! Des formations sur le concret de la classe, avec des analyses de pratiques entre nous, et avec un CPC (4) et des créations d'outils plutôt que des grandes messes théoriques !

Le guide explique d'ailleurs que ces formations doivent se faire de façon horizontale, que les enseignan.te.s, enfin, que les professeur.e.s, doivent être « pleinement acteurs de leur formation »(5)... et pour cela les CPC-référents français ont une posture délicate à tenir : celle de « l'ami critique »(6). Le plan français entend refonder les relations entre les formateurs.trices et les enseignant.e.s. Il doit en fait, d'une façon qui paraît horizontale, faire appliquer les directives nationales très verticales.

Dans le cadre de ce « Plan français », les évaluations nationales permettraient de mettre en lumière les besoins des élèves et ceux des professeur.e.s. Les constellations doivent en effet s'appuyer sur l'exploitation des résultats à ces évaluations pour définir l'objet de leurs formations. Ensuite, le formateur « articule l'exploitation des ressources théoriques et les déclinaisons dans les classes »(7). Ces ressources sont citées : il s'agit des repères de progressivité, des recommandations pédagogiques, des guides pour la maternelle, le CP et le CE1. En clair, le CPC-référent français est invité dans nos classes pour nous les faire appliquer. Mais il doit être suffisamment habile pour que tout paraisse venir de nous. On peut ensuite vérifier l'efficacité de cette formation en évaluant « les constats que les professeur.es établissent sur l'évolution de leurs pratiques, leur capacité à les penser ainsi que sur l'évolution des résultats de leurs élèves » (8).

Si en bon soldat, nous sommes capables de lâcher nos anciennes pratiques et appliquons bien la bonne méthode faussement élaborée ensemble lors d'une lesson studies, les résultats de nos élèves seront meilleurs, c'est certain !

Cher.e.s collègues, les évaluations nationales ne servent pas qu'à l'établissement de statistiques. Les faire passer à nos élèves et en faire remonter les résultats, même à contrecœur, c'est accepter malgré nous notre flicage. C'est un pas de plus vers la fin de notre liberté pédagogique, vers l'imposition en bas des décisions prises très haut.

(1) https://cache.media.eduscol.education.fr/file/CP/84/6/20CPP_guide_1318846.pdf

(2) à (8) https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/08/3/Guide_plan_-francais-2020_1313083.pdf

(4) Conseiller pédagogique de circonscription.

"J'ai l'impression d'avoir repris depuis six mois."

La souffrance au travail des agent.e.s d'entretien et de la vie scolaire en temps de pandémie

Depuis la réouverture des établissements scolaires au mois de mai, les assistant.e.s d'éducation et les agent.e.s d'entretien ont vu leurs tâches se multiplier afin de mettre en place les mesures sanitaires, sans que les effectifs n'augmentent. Après des mois à ce régime, l'épuisement et le ras-le-bol sont palpables dans les équipes. Reportage dans un collège REP de l'agglomération lyonnaise.

D'après Martine*, agente d'entretien depuis plus de deux ans dans l'établissement, il est indispensable que l'équipe soit dotée d'une personne supplémentaire. « On nous demande beaucoup », affirme-t-elle, en faisant la longue liste de ce qu'elle doit faire dans chaque salle de classe dont elle a la charge : outre passer le balai, il faut désinfecter toutes les zones touchées par les enseignant.e.s et par les élèves. Les poignées de porte, les encadrements de porte, les interrupteurs, les claviers et les souris d'ordinteur, la brosse du tableau, et bien entendu toutes les tables et les chaises...

Pour bien faire, il faudrait également laver le sol tous les jours, mais Martine n'en a pas le temps. D'autant que le gel hydro-alcoolique distribué aux élèves attaque le revêtement des sols quand il tombe par terre, c'est-à-dire souvent, et que l'enlever est chronophage. Laver les sols tous les jours, impossible donc sans faire d'heures supplémentaires – qui ne seraient évidemment pas rémunérées.

Martine et Célia*, agente également, travaillent souvent de 10h à 19h. Ces horaires sont décrits comme « pas convenables », notamment parce qu'ils sont incompatibles avec une vie de famille. Ainsi, les conditions de travail des agent.e.s, déjà difficiles en temps normal, sont aggravées par le protocole sanitaire mis en place par le ministère. On semble imaginer en haut lieu que multiplier les choses à faire en gardant le même nombre de travailleurs.euses n'est pas un problème. Dans l'établissement de Martine et Célia, la situation est particulièrement critique lorsque certain.e.s sont absent.e.s, car la métropole de Lyon ne remplace personne ; les tâches sont réparties donc entre les présent.e.s. Ils et elles travaillent alors d'arrache-pied, sous la pression de leur responsable, mais malgré leurs efforts seul le strict minimum peut être fait ces jours-là.

Même son de cloche chez les personnels de vie scolaire que nous avons pu rencontrer, dans le même collège. Sans directives de la part du rectorat ou du ministère, ce sont les AED et les CPE qui ont dû élaborer le nouveau fonctionnement de la cantine. Une vraie « prise de tête » selon Charlotte*, surveillante pour la deuxième année consécutive dans le collège. Faire manger les élèves par classe pour éviter les mélanges, dans un établissement où les enfants sont effectivement cantonné.e.s dans leurs salles de classe ? Mais cela prenait un temps fou de les appeler groupe par groupe. Ou les laisser s'installer par affinités, au mépris des risques de transmission du COVID ? Faire plus de services, pour pouvoir espacer les demi-pensionnaires dans la pièce, même si c'est plus long et que les AED n'ont plus de temps de pause ? Les installer face à face, ou en quinconce ? Effectivement, quel casse-tête...

Après plusieurs essais et plusieurs changements, la direction a validé l'organisation suivante : les élèves s'assoient où ils.elles le souhaitent, en quinconce cependant. Et, chaque midi, les membres de la vie scolaire doivent noter, sur des plans prévus à cet effet, qui est assis.e à la table de qui. Ainsi, si un.e élève tombe malade, ils.elles pourront retracer les cas contacts. Une tâche fastidieuse à laquelle tous.tes les AED et les CPE doivent participer pour qu'elle soit menée à bien.

Par ailleurs, les nouvelles règles à faire respecter aux adolescent.e.s alourdissent les journées de travail : « le masque, le masque, le masque, il faut leur dire six cents fois par jour ! ». Plus de règles mais moins de possibilités de sanction, car le COVID empêche de mettre trop d'heures de retenue, pour éviter la densité dans l'unique salle de permanence.

La vie scolaire du collège aussi rêve d'une personne supplémentaire pour pouvoir travailler sereinement. Un ratio d'un.e AED pour cent élèves, c'est honteusement insuffisant. Quand quelqu'un.e est absent.e, la charge supplémentaire est pesante. Myriam*, AED aguerrie et énergique, confie qu'elle « [a] l'impression d'avoir repris depuis six mois tellement [elle est] fatiguée ». Beaucoup d'assistant.e.s d'éducation, trois semaines après la rentrée, se sentent épuisé.e.s au point de se mettre en arrêt, mais s'y refusent par « conscience professionnelle et solidarité avec les collègues ». Ils.elles se demandent comment ils vont tenir jusqu'aux vacances. Leur fatigue physique et psychique continue d'augmenter et leur motivation continue de s'étioler – Amine*, désabusé, attend toujours le changement de statut des AED, promis il y a plusieurs années déjà.

Le mépris habituel de l'institution envers les personnels chargé.e.s de l'intendance des établissements et de la vie scolaire, précaires, mal payé.e.s, trop peu nombreux.ses et épuisé.e.s, est encore plus révoltant dans le contexte actuel. On les met en première ligne sans les protéger ; on leur en demande toujours plus sans jamais leur en donner les moyens. Sud Éducation réclame la titularisation des travailleurs.euses en CDD, des horaires décents, et le recrutement de personnes supplémentaires dans tous les établissements ! En ces temps rudes, la solidarité entre tous les personnels de l'éducation nationale face à nos hiérarchies et la lutte syndicale sont plus que jamais indispensables.

* Les prénoms ont été modifiés.

AESH: accompagnement sauce "PIAL"

Nicolas est AESH depuis 4 ans. Il n'est pas étudiant. Ce métier, dont il estpassionné, n'est pas provisoire. Ce n'est pas non plus un boulot d'appoint complété par le salaire d'un·e conjoint·e. Nicolas est embauché, comme la majorité des AESH de l'académie de Lyon, pour une quotité de travail de 66%, soit 26 heures de travail côte à côte élève(s) auxquelles s'ajoutent 3,5 heures de travail « connexe » par semaine. Cette petite trentaine d'heures de travail par semaine est rémunérée 830 euros par mois.*

Après avoir trimbalé ses valises de foyer de jeunes travailleurs en foyer de jeunes travailleurs, Nicolas a finalement obtenu une place en logement social en 2018. Cet été 2020, la situation s'est nettement dégradée dans sa résidence. Craignant pour sa sécurité, il a dû quitter son logement.

Nicolas a retourné le problème dans tous les sens mais avec 830 euros, il est impossible de

se loger à Lyon. Il est donc contraint de laisser boulot, élèves, collègues, ami·e·s et de tout recommencer ailleurs, là où il lui sera possible de se loger avec 830 euros par mois.

Nicolas s'est dit que peut-être les services départementaux rhodaniens pourraient contacter leurs collègues de son département de destination pour faciliter sa recherche d'emploi. Malheureusement le principe des mutations n'existe pas pour les AESH, il devra donc candidater en suivant les procédures habituelles.

** Le prénom a été modifié.*

La situation de Nicolas n'a rien d'exceptionnel, elle ne reflète que la triste réalité du statut d'AESH : un statut qui ne nous permet pas de vivre dignement de notre travail, un salaire qui ne nous permet pas de nous loger, un nombre d'heures par semaine qui ne nous permet pas de prendre un second emploi pour compléter notre salaire de misère.

Les raisons de s'indigner ne s'arrêtent pas là ! En effet, la rentrée 2020 voit la généralisation des PIAL – Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés – dans l'académie de Lyon. Derrière cet acronyme laborieux se cache une grosse machine destinée à précariser encore davantage les AESH. « Réactivité », « souplesse d'organisation », « flexibilité », « capacité d'adaptation à l'évolution des besoins »1, le vocabulaire managérial utilisé par l'institution pour décrire les PIAL a de quoi nous faire frémir. Il est malheureusement révélateur de ce qui nous attend : auparavant affecté·e·s sur 1 ou 2 établissements maximum, nous dépendons désormais d'un groupement d'établissements (5 établissements pour le plus petit PIAL de l'académie et jusqu'à une trentaine d'établissements pour les plus importants). Nous sommes déplaçables, sans avenant au contrat de travail, sur l'ensemble des établissements du PIAL. Des changements d'affectation et d'emploi du temps peuvent survenir plusieurs fois dans l'année, au bon vouloir des coordinateurs·rices de PIAL. La multiplication des lieux de travail entraîne une augmentation des déplacements et la limitation de fait des possibilités d'échanges avec les équipes pédagogiques.

Déjà, les coordinateurs·rices rencontré·e·s annoncent la couleur : « L'établissement est surdoté », « Aucun recrutement ne sera possible sans remontée préalable du nombre d'AESH en poste et du nombre d'heures d'accompagnement effectif dans chaque établissement du PIAL ». Que deux collègues aient démissionné depuis la rentrée n'y change rien. Dans ces conditions, il devient facile de prétexter qu'un établissement n'a pas remis ses chiffres et donc de bloquer le recrutement pour tout le PIAL. Ou encore : « l'accompagnement mutualisé c'est 5 heures par semaine, 6 heures maximum pour les cas particulièrement compliqués ». 5 heures d'accompagnement par semaine ne permettent même pas de couvrir l'ensemble des matières dans le 2nd degré. Que dire de l'utilité d'être présent·e aux côtés de l'élève une seule heure par semaine en français/maths/histoire-géo/langues ... Quand on annonce à des AESH du premier degré qu'elles iront compléter leur service en collège le mercredi matin pour 2 heures avec des élèves et des équipes qu'elles ne connaissent pas, le doute n'est plus permis sur la logique de rentabilité qui se cache derrière le déploiement des PIAL.

La rentrée 2019 a montré un manque de préparation accablant, 2020 n'a rien à lui envier : les documents fournis par l'administration aux coordinateurs·rices sont faux et/ou les calculs ne tiennent pas compte de la dernière circulaire parue : un comble ! Ici et là, il se murmure : « Le recrutement s'achèvera fin septembre, or les notifications MDPH arrivent toute l'année, des élèves risquent de se retrouver sans accompagnement ».

Le 11 février 2020, lors de la conférence nationale sur le handicap, M. Macron se gargarisait de la division par deux en une année du nombre d'élèves sans

accompagnement2. Nous ne sommes pas dupes, ce calcul en cache d'autres amplifiés par la création des PIAL : la division du nombre d'heures passées avec chaque élève et de la multiplication du nombre d'élèves par AESH.

L'accompagnement saupoudré ça suffit ! La « sauce PIAL » ne passe pas !

SUD éducation 69 continue de s'opposer au démantèlement de l'accompagnement individualisé et à la mise en place des PIAL et appelle les collègues à résister à l'injonction d'accompagner de plus en plus d'élèves.

SUD Education revendique pour les AESH :

- un salaire à 1700 € nets à l'entrée dans le métier et des évolutions salariales
- un temps plein de 24h devant élèves et le reste pour la prise en compte de tout le travail de préparation, suivi, coordination, formation
- une véritable formation initiale et continue
- de bonnes conditions de travail : affectation sur 2 établissements maximum, pas plus de 2 élèves par AESH en accompagnement mutualisé
- pour le 1er degré : pas plus d'un·e AESH pour un·e élève,
- pour le 2d degré : pas plus de deux AESH pour un·e élève,
- la création d'une brigade de remplacement pour les AESH
- l'abandon des PIAL

(1) http://www.ac-lyon.fr/cid143760/pour-une-rentree-2019-pleinement-inclusive-dans-l-academie-de-lyon.html

(2) https://www.youtube.com/watch?time_continue=9235&v=wpXhD57RhJc&feature=emb_logo

COVID et protocoles sanitaires:
conditions de travail, Etat et transformation de l'école publique

« Il est crucial , impératif que les enfants reprennent le chemin de l'école ; impératif pour eux et pour la société. » Voici ce que disait un psychologue fin août ou début septembre . Et c'est peut-être vrai , tellement plein de parents, entre devoirs divers, télétravail ....pètent un câble et ne voient plus leur progénitures comme leurs enfants mais comme des élèves ! Quel mélange !

Qu'il soit impératif que les enfants reviennent à l'école , c'est peut-être vrai ...

Et voilà notre bon ministre , toujours bien en forme malgré les évènements , qui multiplie les interventions, déroule les protocoles, et gesticule ... L'important : faire croire qu'il gère , qu'il agit .

Faire, défaire, et refaire, dans chaque école, dans chaque classe, les installations tentent de répondre aux protocoles impossibles qui se succèdent.

Enseignant-es, personnels , au boulot !

Poussez les armoires !

Déménagez les bureaux, d'un côté ... de l'autre !

Des masques et du gel, aération maxi des locaux aux fenêtres parfois condamnées .

Et lavage des mains, pensez au lavage des mains , plusieurs fois , plusieurs minutes .

Mais y'a pas d'savon ! Et peu d'lavabo !

Chutttt !

Notre bon ministre a dit : « Tout va bien ! La rentrée se déroule correctement. »

C'est vrai qu'au ministère, tout va bien.

Dans les écoles, chaque jour, le personnel se démène et se décarcasse pour trouver des solutions, appliquer un maximum des protocoles inapplicables pour la santé des élèves, leur santé à eux , et faire en sorte que les écoles fonctionnent malgré tout (les personnels ont fait pareillement dans les hôpitaux), mobilier à déplacer, classes à repenser, masques inadaptés et petitement accordés.

Et puis, après quelques jours, Covid positifs et cas contacts se multiplient , les classes se chargent, les élèves sont répartis, les remplaçant-es manquent, courent de classe en classe .

Dans les écoles, en cas de covid les règles fluctuent (contacts, pas contacts) , selon les lieux.

Dans les écoles, personne n'y comprend rien , ferme ou ferme pas , travaille ou travaille pas !

INCROYABLE .

Et pourtant, les écoles fonctionnent, malgré le ministre et la hiérarchie.

Grace aux personnels, sur le terrain, ceux qui s'lèvent tôt le matin, et qu'on dénigre continuellement !

Et notre ministre pendant ce temps ?

Mr le ministre se serait plaint de trop d'absentéisme ! Et qu'il fallait envoyer ces personnels fainéants aider les agriculteurs pendant leurs vacances ! INCROYABLE .

Un mois après la rentrée seulement, les personnels sont déjà fatigués , supportant des conditions de travail dégradées :

Passer sa journée sur le qui vive

Parler derrière un masque alors que la voix est le principal outil.

Stresser parce qu'on a peur d'être contaminé ....

Injonctions contradictoires

Ecole à distance sans méthodes et sans matériel

et en plus recevoir les récriminations des parents qui n'en peuvent plus de cette incertitude

Les élèves ont vu défiler les remplaçant-es 2, 3, 4, jour après jour, sans savoir qui sera là, ils ont même vécu des jours d'attente à dessiner au fond de classes surchargées .

Quelle cohérence ! Quel Service public d'éducation ! Quelle école publique !

Regardant tout ce bazar, je me demande si le COVID ne va pas servir l'Etat pour intensifier sa destruction de ce service public, comme il l'a fait avec chacun des autres .

Regardez un peu :

1) Dénigrer les personnels et les opposer aux autres citoyens

2) Faire en sorte que le service public fonctionne mal (remplacements...)

3) Dénigrer l'ensemble du service

4) Démontrer qu'il ne peut pas fonctionner

5) Apporter des solutions tellement évidentes, privatiser par morceaux, sans oublier l'école virtuelle .

J'exagère ? Peut-être.

Je vois du mal partout ? Peut-être

Mais regardez bien autour de vous, votre école, votre boulot.

Lettre à une inspectrice

Bonjour Madame XXX,

Ce petit message pour vous remercier.

J'ai démissionné, et depuis le 31/08/20, je ne suis plus professeure, ne suis plus agrégée de lettres modernes, ne suis plus fonctionnaire, après 21 ans.

Pourquoi vous remercier ? Ce pourrait-être cynique. Rien de cela.

Il se trouve que vous avez jeté sur moi un regard tellement dissonant que j'ai compris grâce à vous que je pouvais être qui je voulais!

Je vous raconte: j'avais, d'abord, vécu la terreur du pouvoir que j'avais choisi de vous donner (via notre ministère) lors d'une "inspection" (j'en ignore la date, je dirais en 2015 ou 2016 ? Une terreur de l'ordre de l'annulation de ma personne et de mon métier, un anéantissement. J'avais failli démissionner, mais "salement" comme dirait L. F. Céline. Ce sont les élèves qui m'avaient rattachée à un sens, vous nommant comme "la dame du fond" (autrement dit, le juge de touche, la main de dieu, la fatalité, bref, rien de bien humain).

Deux ans plus tard, vous fûtes élogieuse. J'avais répondu aux attentes, j'avais surtout décidé de ne pas être anéantie (après trois semaines de fébrilité et d'atermoiements, temps entre l'annonce et votre venue-apparition).

Mes documents vous avaient plu, nous avions conversé culture, pédagogie alternative et écueil de notre système lors de ce « rendez-vous de carrière » charmant et absurde: j'étais devenue grata.

En deux ans, j'étais passée de la vilaine prof au parangon de pédagogue. Avec stupeur. Et conscience que la posture et la dignité du prof ne coulent pas de source et se travaillent. Dur. Pour plaire et satisfaire aux critères.

Je crois que vous avez achevé la "sape profonde, obscure et souterraine" que des années d'institution, de ministres et de circulaires avaient initiée. Et en cela je vous remercie.

J'ai trouvé la force de me reconvertir, de transformer ma posture sans abjurer mon amour pour les jeunes gens.

J'ai trouvé la force de ne plus subir.

Et personne n'a fait cas de mon départ.

Le covid a couvert le silence assourdissant d'une démission qui n'a même pas induit un appel (même curieux : "qu'allez-vous faire, Madame ?") de mes chefs. Une sorte de disparition. A l'américaine. J'ai vidé mon casier et basta. Et oui, cela me fit traverser du triste.

Alors je vous remercie et vous salue.

Et jamais je n'aurais pu écrire ces mots libres quand j'étais "depuis l'intérieur".

C'est parce que je n'en suis plus que je peux vous parler librement. Et je vous souhaite de ne pas être écartelée dans votre travail, je ne le souhaite à personne. Je vous souhaite de la joie. Et qu'elle demeure.

Bien à vous,

pourquoi se syndiquer à SUD éducation

SUD éducation est né dans le sillage des mouvements sociaux de l'hiver 95 avec la volonté de faire vivre un syndicalisme radical et pragmatique. Radical par la réaffirmation de la possibilité et de la nécessité d'une autre société et (donc) d'une autre école. Pragmatique par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des rigidités qui pèsent souvent sur l'action transformatrice à court et moyen terme.

Solidaires,

parce que modernité rime aujourd'hui avec exclusion, misère et précarité, dans le privé comme dans le public, en France comme ailleurs. Pauvreté, chômage, xénophobie, sexisme... autant de fronts, autant de luttes. Nous soutenons activement l'ensemble de celles et de ceux qui souffrent de la fragilité de leur situation sociale et professionnelle, ainsi que, plus largement, toutes et tous les « sans » (travail, logement, papiers...) qui se battent quotidiennement pour la reconnaissance de leurs droits.

Unitaires,

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel, de la maternelle à l'université, et nous faisons le pari de rassembler dans un même mouvement toutes les actrices et tous les acteurs de l'école sans condition de statut ni de grade. Et nous travaillons avec toutes celles et tous ceux qui partagent l'envie de bousculer le (dés)ordre établi.

Démocratiques,

parce que le syndicalisme ne saurait être une science réservée aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, dans leurs établissements, tentent de faire valoir leur droit à la parole et à décider de leur avenir. Contre le syndicalisme soluble dans les négociations de couloirs, clientéliste et cogestionnaire, nous nous efforçons de promouvoir la communication horizontale, l'animation et les décisions collectives, et de briser le monopole des discours « savants » et « légitimes » qui confisquent paroles et pensées.

Le pari est ambitieux ! Pourtant, face au démantèlement des services publics, au désintérêt pour le politique et l'action collective, à la montée des réponses égoïstes, il est temps de (re)créer, d'expérimenter, dans le tâtonnement, les hésitations et les urgences de l'action, les conditions d'un engagement collectif et actif. SUD éducation s'efforcera d'être à la hauteur de ces enjeux, en idée comme en pratique, mais il sera surtout ce que nous en ferons ensemble ! ■

bulletin d'adhésion 2020/2021

NOM Prénom

adresse postale

téléphone

mail personnel

lieu de travail et adresse

corps

discipline ou spécialité

❏ titulaire ❏ non-titulaire

échelon

❏ temps complet ❏ temps partiel

montant de la cotisation annuelle

date

signature

J'autorise SUD éducation Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je prends note que mes coordonnées postales seront transmises à la Fédération des syndicats SUD éducation pour l'envoi du journal national. Je garde tout droit d'accès à ces informations ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant au syndicat.

Les deux tiers de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de vos impôts si vous êtes imposable – ou vous sont reversés en crédit d'impôt si vous ne l'êtes pas. Chaque année, un reçu fiscal est envoyé aux adhérentEs courant avril. Le montant de nos cotisations syndicales est progressif : il représente annuellement 3 à 15 % d'un salaire net mensuel.

montant des cotisations 2020/2021

salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net	salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net
0 à 300 €	9 €	3 %	+ de 2 000 €	196 €	9,80 %
300 à 600 €	24 €	4 %	+ de 2 100 €	214 €	10,19 %
600 à 900 €	45 €	5 %	+ de 2 200 €	233 €	10,59 %
+ de 900 €	49 €	5,44 %	+ de 2 300 €	253 €	11 %
+ de 1 000 €	58 €	5,80 %	+ de 2 400 €	274 €	11,42 %
+ de 1 100 €	68 €	6,18 %	+ de 2 500 €	295 €	11,80 %
+ de 1 200 €	79 €	6,58 %	+ de 2 600 €	317 €	12,19 %
+ de 1 300 €	91 €	7 %	+ de 2 700 €	340 €	12,59 %
+ de 1 400 €	104 €	7,43 %	+ de 2 800 €	364 €	13 %
+ de 1 500 €	117 €	7,80 %	+ de 2 900 €	389 €	13,41 %
+ de 1 600 €	131 €	8,19 %	+ de 3 000 €	414 €	13,80 %
+ de 1 700 €	146 €	8,59 %	+ de 3 100 €	440 €	14,19 %
+ de 1 800 €	162 €	9 %	+ de 3 200 €	468 €	14,62 %
+ de 1 900 €	179 €	9,42 %	+ de 3 300 €	495 €	15 %

ensuite, ajouter 15 € de cotisation par tranche supplémentaire de 100 € de revenu.

Rédiger le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation Rhône et adresser votre paiement au 125 rue Garibaldi 69006 Lyon.

Pour un paiement échelonné, préciser au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées.

Adhérer au syndicat est un acte volontaire : nous ne recourons donc pas au prélèvement bancaire. Il est néanmoins possible de régler sa cotisation par virement : dans ce cas, contacter le syndicat.

agenda militant

mardi 13 octobre ■ 9h-journée

formation nouvelles-eaux adhérent-es
Local de solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

mardi 10 novembre ■ 18h

CA SUD éducation
Local de solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

12 et 13 novembre ■ 9h

Formation: Militer à SUD
Local de solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

jeudi 19 novembre ■ 9h

AG SUD éducation: journée
Local de solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

sommaire

p.2-3: Un virus peut en cacher un autre
p.3-4-5: Education nationale et hyperspace
p.5-6: "J'ai l'impression d'avoir repris depuis 6 mois" (agent.e.s d'entretien et vie scolaire)
p.6-7-8: AESH, accompagnement sauce "PIAL"
p.8-9: COVID et protocoles sanitaires
p.10: Lettre à une inspectrice

pour plus d'infos
www.sud-arl.org
@sudeduc69

itinéraires sud
le journal de sud éducation rhône

bimestriel ■ nouvelle série
n°118 ■ août-septembre-octobre 2020
n° CPPAP 0920 S 05020

imprimé par nos soins ■ directeur de la publication P. Bouvard
prix 2 € ■ abonnement 9 €

LYON 08 PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

itinéraires sud
le journal de sud éducation rhône
125 rue garibaldi 69006 lyon

DÉPOSÉ LE 16/10/2020
à distribuer avant le 20/10/2020

pour nous contacter
sud éducation rhône
125 rue garibaldi ■ 69006 lyon
04 72 37 79 47
sudeduc69@sud-arl.org
http://sud-arl.org

éducation Sud
est membre de l'Union syndicale Solidaires